



Commune de Solaro  
41 RUE STRADA DI U  
SULAGHJU  
20240 SOLARO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 02 avril 2026

Délibération : N° 2026-19

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt six le Jeudi 02 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 41 RUE STRADA DI U SULAGHJU20240 SOLARO sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2026

Présent(s) :

MOULIN-PAOLI Guy, GRANDO-PAOLI Gérard, POLI Madeleine, ANDREANI Nicolas, NICOLAI Michèle, TOMASINI Lucien, PLA Rose, SECONDI Philippe, VIOLA-GRUNDRICH Jocelyne, CASTAGNET Amandine, LUZI Frédéric, MANINO Alyson, AMIRAULT Erwan, AUDRY Christine

Absent(s) :

PORTA David

Secrétaire de séance :

Michèle NICOLAI

Enfouissement des lignes dans le centre du village : recherche de financement

### DELIBERATION

?

Le Maire expose aux membres du conseil municipal l'opportunité qui se présente dans le cadre des travaux de réfection des places du village pour procéder à l'enfouissement des lignes aériennes rajoutant ainsi à la mise en valeur du centre du village.

Le devis proposé s'élève à 47 300.00 € HT pour la réalisation de cette opération et propose le plan de financement suivant :

- Collectivité de Corse .....80%.....37 840.00 €
- Autofinancement..... 20%..... 9 460.00 €

### DECISION

Le conseil municipal soucieux du cadre de vie des Solarais et de l'embellissement du centre du village :

- Adopte la proposition du Maire,
- Sollicite de la Collectivité de Corse une aide à hauteur de 80%,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

REÇU EN PREFECTURE

Page 1  
le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

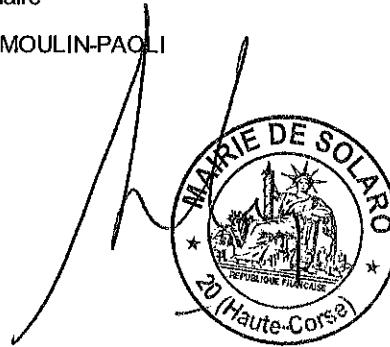
99\_DE-026-212 002836-2026 04 02-2026\_30-DE

Émis et rendu exécutoire  
le 03 avril 2026  
Reçu en Préfecture  
le  
Publié ou notifié  
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 02 avril 2026

Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com